



Paris 10 juillet 2019

Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s collègues,

La plénière de ce jour se tient dans un contexte particulier. La CGT observe ainsi 4 éléments de contexte.

Le 1^{er} d'entre eux est constitué par le projet de loi dit de transformation de la Fonction publique qui après la commission mixte paritaire assemblée nationale – sénat voit ses contours se préciser.

Ceux-ci sont désolants : remise en cause du fonctionnariat, rémunération au mérite, réduction des prérogatives des instances paritaires et des organisations syndicales, disparition des conseils de discipline de recours, remise en cause du droit de grève, privatisations et ce que certains qualifient d'out placement.

Plusieurs projets de décrets s'inscrivent dans cette logique comme ceux relatifs au RIFSEEP ou à la Prime investissement et de performance collective. Concernant cette dernière, le gouvernement procède à une nouvelle provocation en limitant les prérogatives du Comité technique en la matière.

Nous ne sommes en rien étonnés. Emilie Chalas, député LRM et rapporteur du projet de loi de "Transformation de la fonction publique" avait prévenu : « Nous aurons le courage de percuter le mode de fonctionnement des syndicats ».

A l'aune de tels propos intolérables et antidémocratiques, le projet de Protocole d'accord sur le droit syndical doit être renforcé pour assurer l'existence d'un socle de démocratie sociale dans la Fonction publique territoriale.

Le 2^{ème} élément de contexte renvoie au 1^{er} bilan de la contractualisation financière.

322 collectivités et EPCI sont soumis à une pression inédite sur leurs dépenses de fonctionnement, notamment celles de personnels. Ce corset financier engendre la baisse mécanique annuelle de 10 000 à 13 000 postes dans la seule FPT selon Christophe Guérin-Linxe le chef de cabinet du secrétaire d'Etat Olivier Dussopt

Les dépenses réelles de fonctionnement auraient diminué en 2018 de 0,12% selon France Urbaine.

Il y a un lien direct entre l'asphyxie des services publics et la colère populaire qui s'est exprimée à travers le mouvement social des gilets jaunes réclamant davantage de services publics de proximité, de services publics structurants et de redistribution des richesses.

Observant cette pression financière, à laquelle sont soumis les exécutifs territoriaux, le Président du CSFPT a ainsi pu qualifier les maires de PDG, lors d'un entretien avec la lettre du cadre territorial.

Mais cette homologie n'est que fumée et trompe l'œil. L'autorité territoriale est garante de l'intérêt général. Elle organise le bien public. Le PDG d'une entreprise défend un intérêt particulier.

Le 3^{ème} élément de contexte est la concomitance entre les 2 premiers et la tenue du procès France télécom

L'espèce France télécom se caractérise par une extinction du statut adossée à l'objectif de supprimer 20 000 postes. Cela a conduit à un management toxique et des dégâts humains.

Voilà donc ce qui attend FPT. Le parallèle est incontestable. La logique de l'utilisateur serait remplacée par celles du client, de la rentabilité, des indicateurs financiers. Ce n'est pas un hasard si la volonté de recruter de nombreux DGS dans le privé est affirmée.

Le 4^{ème} et dernier élément de contexte est le départ de Bruno Delsol à la tête de la DGCL.

Départ qui a fait écrire à la gazette des communes : « Le spoil system est en marche ». Lors du débat en plénière sur le projet de loi dit de transformation de la Fonction publiques, certaines organisations syndicales et mêmes certains employeurs avaient évoqué ce risque et la menace sur l'indépendance des fonctionnaires. Nous y sommes donc. Nous profitons de cette intervention pour saluer l'abnégation de Bruno Delsol.

Ce dernier élément de contexte illustre parfaitement le projet politique antisocial et portant atteinte à la République de l'actuel président et de son gouvernement.

A cela, la CGT oppose sa vision d'un fonctionariat de progrès social au service du développement des territoires.

Merci de votre attention